



Grandes cultures

N°29
11/10/2022



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : 3 feuilles à plus de 10 feuilles, 92 % des parcelles ≥ 4 feuilles.
- **Grosses altises** : captures généralisées, **à surveiller en priorité** pour les colzas de moins de 3 feuilles.
- **Charançon du Bourgeon Terminal** : progression des captures (un tiers des parcelles), **à surveiller**.
- **Pucerons verts du pêcher** : présence timide, à surveiller.
- **Autres bioagresseurs** : chenilles défoliatrices.

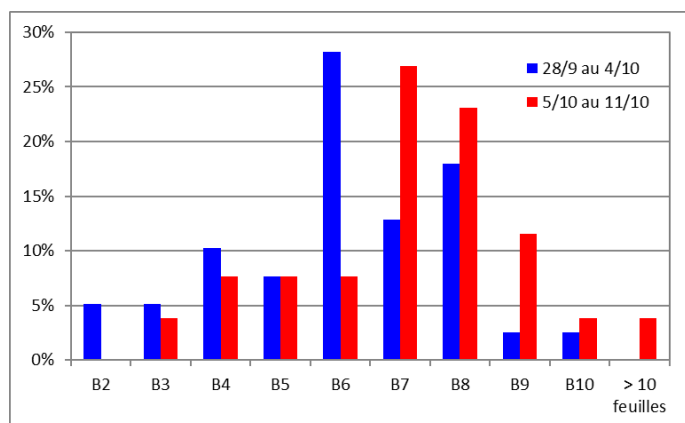
Nombre de parcelles	Colza
Créées	46
Observées	26

Colza

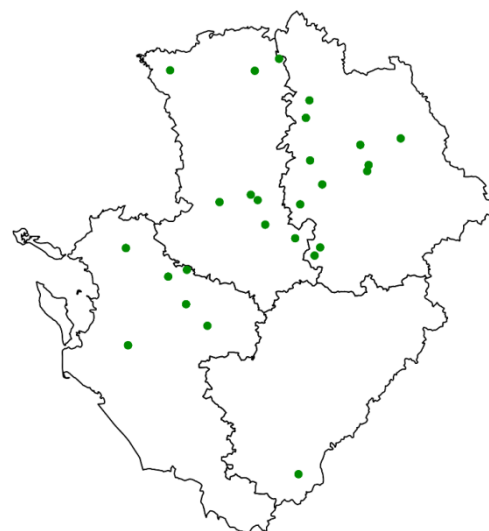
• Stade phénologique et état de la culture

Le stade des colzas est très variable dans la plaine à l'image des observations du réseau. Le peuplement est parfois hétérogène voire faible à cause de levées chaotiques et/ou échelonnées. La concurrence des repousses de céréales est très forte et le salissement globalement important, en graminées notamment. Les stades des colzas observés s'échelonnent de 3 à plus de 10 feuilles et 92 % des parcelles ont atteint au moins 4 feuilles.

Hors réseau, certaines parcelles ont levé fin septembre. Il faut donc les surveiller attentivement car ces colzas « en retard » sont exposés aux ravageurs de début de cycle (limaces, grosses altises), tout en raisonnant les protections au regard du potentiel attendu.



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)



Carte des parcelles observées du 5 au 11 octobre 2022
(Terres Inovia)

• Grosses altises adultes (altises d'hiver)

Les journées ensoleillées avec peu de vent sont favorables aux vols des grosses altises depuis leurs abris d'estivation vers les parcelles de colzas. La météo de la semaine a donc été idéale pour ce ravageur, en témoigne le piégeage généralisé dans tous les colzas du réseau (93 % des parcelles ont piégé des grosses altises la semaine passée, 61 % la semaine précédente). Avec 1 à 107 insectes dans la cuvette jaune, le nombre d'altises d'hiver piégées est important et supérieur aux dernières campagnes.

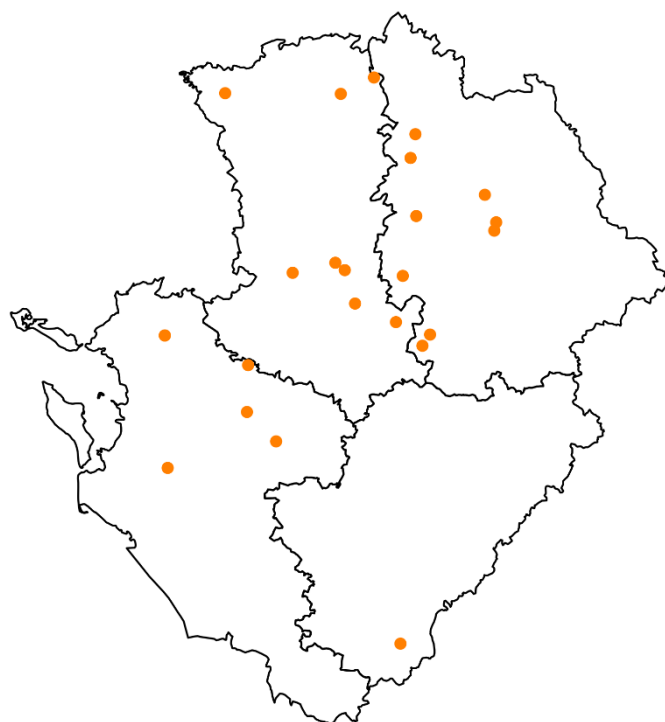
Des morsures sur plantes sont relevées dans 7 parcelles du réseau. Seule la situation de PONT-L'ABBE-D'ARNOULT (17) présente plus de 80 % de plantes touchées avec 40 % de surface foliaire détruite. L'attaque sur cette parcelle a donc dépassé le seuil indicatif de risque.

Néanmoins, **les attaques dans le réseau restent globalement supportables.**

Hors réseau, la surveillance des colzas de moins de 3 feuilles est prioritaire.

Carte des piégeages de grosses altises
du 5 au 11 octobre 2022

Point orange : grosses altises capturées (≤ 107 insectes)
Point vert : grosses altises absentes (non piégées en cuvette enterrée)
(Terres Inovia)



Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles inclus.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portant des morsures et 25 % de la surface foliaire détruite. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque :

Les captures de grosses altises sont généralisées : 100 % des parcelles en ont piégé. Les attaques dans le réseau restent globalement supportables : la majorité des colzas sont hors période de risque.

Le risque est **globalement faible**.

Attention, le risque est fort pour les colzas de moins de 3 feuilles : surveillance obligatoire des morsures !

Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :



Attention : la grosse altise est résistante aux pyréthrinoïdes.

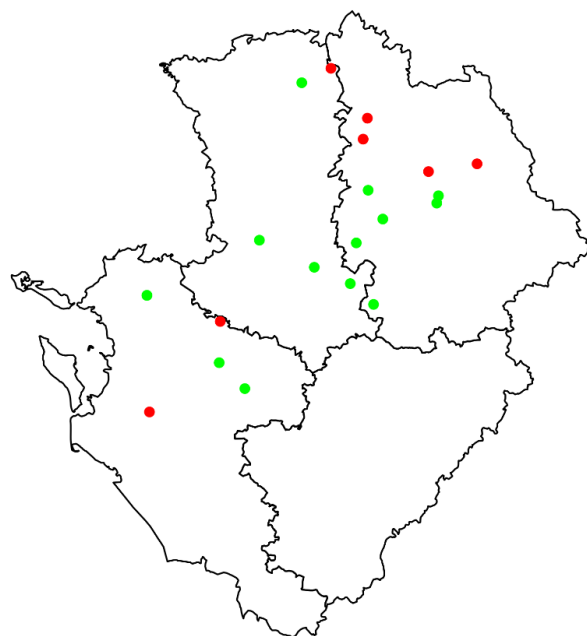


• Charançon du Bourgeon Terminal

Parmi les 20 parcelles renseignées, 7 ont piégé des insectes (de 2 à 10 individus). Seulement 2 situations en avaient capturé la semaine dernière et le vol est important en région Centre-Val-de-Loire, il faut donc être très vigilant lors de vos relevés de cuvettes.

Période de risque : de 4-5 feuilles au décollément du bourgeon terminal.

Seuil indicatif du risque : il n'y a pas de seuil pour ce ravageur. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Ce risque est plus important pour les colzas à faible développement et à faible croissance.



Carte des piégeages du Charançon du Bourgeon Terminal du 5 au 11 octobre 2022

Point rouge : CBT capturés (≤ 10 insectes)

Point vert : CBT absents (non piégés en cuvette)
(Terres Inovia)

Évaluation du risque :

Piégeage en augmentation, le risque est **actuellement modéré**.

Surveillez la présence du ravageur surtout dans les secteurs où il est habituellement piégé.

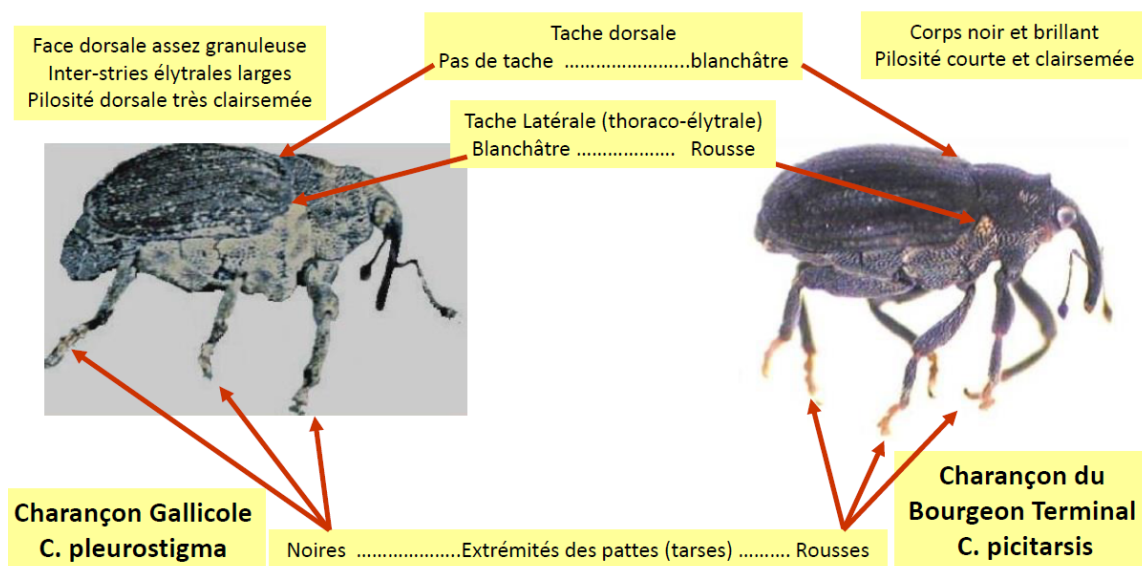


Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :

Attention aux confusions :

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



• Puceron vert du pêcher

Parmi les 8 situations observées, des pucerons verts sont observés à PAS-DE-JEU (79) sur 10 % des plantes. Au regard du seuil de risque non atteint et du stade du colza (8 feuilles), aucune protection n'est justifiée.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles. La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

Seuil indicatif du risque : 20 % de plantes porteuses.

Évaluation du risque :

Le puceron vert du pêcher est peu présent dans le réseau : le risque reste actuellement **faible**. Cependant, une partie des colzas est toujours en période sensible, il faut **maintenir les observations pour les colzas de moins de 6 feuilles**. Vigilance pour les parcelles récemment protégées contre les grosses altises, l'impact sur les auxiliaires pourrait limiter leur régulation sur les populations de pucerons.

Ne pas oublier que le risque est réduit pour les variétés à résistance partielle au TuYV, une des viroses transmises par ce vecteur.



Attention : le puceron vert est résistant aux pyréthrinoïdes et au pirimicarbe.

• Autres bioagresseurs

Chenilles défoliatrices

Des attaques de chenilles dans les colzas sont signalées au sud 86. Les parcelles sont sous surveillance afin de conserver une surface foliaire satisfaisante. Parmi les cas identifiés, les chenilles seraient des noctuelles de type héliothis.



Chenilles défoliatrices sur colza, sud 86, 10 octobre 2022
(Crédit Photo : K. KOUBAITI - FREDON NA)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, NEOLIS, ETS BUCHOU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".